Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 11 (1873)

Heft: 25

Artikel: Veveysans et Lausannois : collégiens en promenade

Autor: L.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182333

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; —ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 21 Juin 1873.

Veveysans et Lausannois

COLLÉGIENS EN PROMENADE

Samedi dernier, à huit heures du matin, la petite troupe du collége cantonal attendait sur la promenade du Casino l'ordre de partir. C'était pour elle un jour de fête, le jour de sa promenade annuelle.

Plusieurs parents, qui avaient voulu être de la partie, étaient groupés près de là, l'un allumant un bout de cigare sous son parapluie, l'autre interrogeant le ciel inclément.

Il ne pleuvait pas à torrents; mais les gouttes tombaient assez serrées pour jeter quelque tristesse sur des projets caressés par cette jeunesse depuis huit jours. De temps en temps le soleil glissait ses rayons indécis entre deux nuages; on eût dit un misanthrope qui regarde un instant à la fenêtre, puis rentre dans sa chambre et ferme ses rideaux comme pour s'isoler d'un monde dont il ne partage pas les joies.

Tout à coup le drapeau s'incline; une excellente musique se fait entendre. C'est la musique du collége de Vevey, dont les élèves nous attendent à la gare. Les petits artistes veveysans, qui viennent de traverser la place de Saint-François, alignés et fiers sous leurs panaches blancs, s'avancent avec l'assurance et l'entrain d'une musique de régiment et viennent se placer en tête de la colonne lausannoise, qui se met en marche malgré la pluie.

Toutes les mamans sautent aux fenêtres, toutes les bonnes d'enfants accourent pour voir passer le joyeux cortége.

Le départ de la gare, la prise de possession du train, l'assaut des wagons par nos troupiers ne se raconte pas. Il faut assister à cette scène, à ce mouvement étourdissant, à cette expansion de folle joie, pour s'en faire une idée. Cette joie était d'autant plus grande qu'on avait hésité de partir; et quand on a douze, quatorze ou quinze ans, on ne remet pas facilement à des jours meilleurs de pareilles aubaines.

Une fois en wagon tout était dit, et chacun de sauter, chanter, siffler, crier... Ah! grand Dieu, ceux qui ont eu des yeux pour voir et des oreilles pour entendre en savent quelque chose!

Au passage des tunnels, c'est pire encore. Il est

de convention, paraît-il, de crier comme si le diable s'en mêlait. Quand toute cette jeunesse pousse ses voyelles claires, stridentes, soutenues, qui s'ajoutent au roulement lugubre du train sous la voûte sombre, c'est inimaginable, infernal, quoi! Heureusement que cette épreuve ne dure pas longtemps; à la sortie, à l'apparition de la lumière, le tapage cesse et tout rentre dans la gaîté ordinaire.

Nous roulons depuis plus d'une heure, et bientôt notre train pénètre dans la petite ville de Grandson, patrie des cigares de ce nom et des pains d'anis. Une foule de têtes émergent aux fenêtres d'une manufacture, étonnées de voir arriver notre troupe matinale et sémillante, qui s'échappe de toutes les portières, par grappes, pour s'égrener sur les quais.

En quelques instants, la colonne s'organise et se rend sur la place du Château, où des groupes de curieux s'accumulent. Arrivés là, nos jeunes soldats forment le carré et entourent des tables chargées de bouteilles, de verres et de pains d'anis.

Le vieux castel s'élève à notre gauche, sévère et froid comme les constructions du moyen-âge.

Nous nous attendions toujours à entendre le directeur du Collége, ou tout au moins le commandant en chef, dire à nos vétérans, à l'exemple de Bonaparte aux pyramides : « Soldats, songez que du haut de ce vieux manoir plus de huit siècles vous contemplent! » Il ne leur fut rien dit de semblable, car ceux qui les contemplèrent du haut de la terrasse, à l'ombre des grands marronniers, furent au contraire les parents et les maîtres sablant un vin délicieux offert par la municipalité, qui leur avait donné le plus cordial et le plus aimable échanson dans la personne de son syndic.

Bientôt notre jeunesse se dirige en rangs serrés vers la cour du Château et gravit les larges degrés éclairés par des vitraux antiques. La troupe se range dans la grande cour dont les hauts murs, tapissés de lierre et de vigne sauvage, sont couronnés de remparts. Rien n'est plus romantique que cette enceinte, rien n'a mieux conservé le cachet du moyen-âge.

Les élèves sont ensuite admis, par escouades, à parcourir l'intérieur du monument, qui est un véritable dédale d'escaliers, de couloirs, de salles, de hautes cuisines et de vastes combles remplis de tabac en fermentation, qui fait éternuer les visiteurs.

Il est cependant une partie du château très intéressante à visiter. Deux salles décorées par les écussons des divers baillis de Grandson, peints sur la boiserie, sont consacrées à un musée américain fondé par les soins de M. Perret. On y remarque une belle collection d'oiseaux, des minéraux, des serpents, deux crocodiles de très grande taille, des arcs, des flèches, des costumes de peaux rouges et plusieurs autres curiosités apportées du Nouveau-Monde, au milieu desquelles le concierge vous fait remarquer, avec beaucoup de sang-froid, les bottes et la selle d'Othon de Grandson.

Après cette halte égayée par une amicale réception, notre joyeuse compagnie se dirigea sur Bonvillars par une route boueuse, mais traversant une contrée ornée de la plus riche végétation.

Nous allions un peu nonchalamment sur ce chemin détrempé, choisissant les endroits les plus favorables aux piétons, tantôt au milieu, tantôt sur les bords, tout en nous entretenant des souvenirs historiques de ces lieux foulés jadis par l'armée du duc de Bourgogne.

Tout à coup, une maison apparaît; c'est le moulin de Champagne. Nos troupiers relèvent le nez, et ne voulant point passer là comme des pékins, reprennent vivement leurs places. Le tambour-major de Vevey, grignottant un pain d'anis de Monsieur Perusset, qui se trouvait un peu dur, en broya vigoureusement les derniers fragments, fit tourner sa canne, donna le signe, et, suivi de ses tambours, marcha la tête haute, le regard altier, comme un des aînés de la vieille garde.

Voici Bonvillars. Tous ses habitants sont là pour nous recevoir; toutes les dames sont sur le seuil, tous les maris attendent sur la place, tous les gamins de l'endroit sont en liesse. On nous conduit bientôt au milieu de beaux vergers où bancs et tables viennent d'être improvisés. — Un roulement de tambour se fait entendre, et l'on commande: « Chefs de classe, avancez! » Comme il s'agit sans doute d'un ordre du jour important, la foule des curieux envahit la place. Un profond silence se fait, et le commandant dit à ses hommes: Défense de s'asseoir sur l'herbe mouillée!

Sur ce, les rangs se rompent, et chacun prend ses ébats.

Sur ces entresaites, le colonel E..., qui avait apporté dans son sac sa marmite de campagne, allait planter sa tente au bord d'une vigne où l'on voit, fichée en terre, une immense pierre rappelant un des derniers épisodes de la bataille de Grandson. M. E... s'était approvisionné d'excellentes tranches de filet, flanquées de beurre frais et saupoudrées d'épices. Quatre beefsteacks furent cuits à point, et, succulents et chauds, répartis entre les assistants. Il avait suffi de brûler sous la marmite un Lien fédéral, un Nouvelliste vaudois et le prospectus d'une Histoire de l'art, par M. W. Reymond, toutes pièces écrites, paraît-il, avec beaucoup de chaleur.

Le diner, servi sous les noyers de Bonvillars, fut charmant et assaisonné de nombreux discours qu'un vin généreux enslammait de plus en plus d'enthousiasme, d'amour de la patrie, de souvenirs glorieux et de sympathiques encouragements à la jeunesse rangée en cercle autour des orateurs.

La population de l'endroit s'est montrée on ne peut plus affable et empressée; aussi, ne fût-ce qu'à regret que l'on vit arriver le départ pour la gare d'Onnens. Tous ceux qui ont eu le plaisir d'assister à cette jolie course ,ont admiré la bonne tenue, la discipline des élèves de nos colléges de Lausanne et de Vevey, et n'ont eu que des félicitations à adresser à ceux qui les dirigent. Nous pouvons donc répéter de grand cœur ce que disait à ce sujet l'un de nos confrères de la presse : « Au retour, tous étaient fatigués, mais tous étaient contents. »

L. M.

Lausanne, 16 juin 1873.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez publié dans votre précédent numéro de curieux détails sur les régiments suisses au service de Napoléon Ier, auxquels, si vous le permettez, je pourrais ajouter quelques renseignements. — La malheureuse France paie chèrement aujourd'hui les méfaits du premier empire et les haines implacables que lui vouèrent les populations ruinées et décimées par ses guerres incessantes. Traitant les peuples au gré de ses caprices, il envoyait des troupes espagnoles se morfondre en Danemark et sur les glaces de la Baltique, pendant que des régiments portugais tenaient garnison à Genève, dont les malins habitants se faisaient un jeu des superstitions de ces pauvres gens par des apparitions nocturnes et des tours de la pire espèce.

Notre Suisse, déjà si petite, se voyait dépouillée du quart de son territoire et de sa population, par des annexions forcées au grand Empire. Le Valais, Neuchâtel lui fournissaient des régiments particuliers, dont bien peu revirent leurs foyers; Genève, le Jura bernois, Mulhouse, la Valteline voyaient leurs enfants, enlevés par la conscription, englobés dans les régiments français ou italiens.

Vous avez déjà parlé de la pression exercée sur les cantons par le régime impérial pour tenir leur contingent de 16,000 hommes au complet. Quatre ans seulement après la capitulation de septembre 1803, ce nombre était déjà réduit de moitié. En 1812, les 4 régiments suisses furent réduits à 12,000 hommes, mais la Confédération était obligée de fournir en outre un nombre fixe de 2,000 h. par année, pour remplacer ceux qui seraient morts au service.

Dans le cas d'une guerre en Italie ou en Allemagne, la Suisse devait fournir chaque année 1,000 hommes de plus, par 250 tous les trois mois. Les événements de 1814 vinrent enfin mettre un terme à ces boucheries.

De 1805 à 1812, le canton de Vaud fournit 2,353 hommes, répartis dans les 4 régiments capitulés. Le Gouvernement payait une prime de 18 francs féd.

the paragraph den nomicely, elect give private, it est